

4 Février 2009

Extrait du CR du 29 Novembre 2007

GROUPE DE TRAVAIL “ALTERNATIVES”
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2007

3 - La signataire du présent compte-rendu s'est rendue à **SAINT APOLLINAIRE** : Une grosse bourgade - plus de 7000 habitants - de l'agglomération dijonnaise. En 2002, un pôle intergénérationnel y a été inauguré ; il comprend

- 76 logements sociaux
- un **domicile protégé** pour 6 personnes âgées psychiquement dépendantes
- un **domicile collectif** pour 14 personnes âgées physiquement dépendantes
- un **accueil de jour**
- des services municipaux (halte garderie, ludothèque, salle de réunion pour les associations, etc..)
- un **point accueil services** dans les locaux duquel une personne, rémunérée par la Mairie, a reçu une mission d'accueil, information, animation, de la structure.
- en projet : un 2ème accueil de jour
- à l'étude : des places d'accueil d'urgence.

Caractéristiques de ce pôle : il a été conçu et réalisé entre 3 partenaires : la Municipalité de SAINT-APOLLINAIRE, qui a mis à disposition un terrain de 1,2 hectares, l'OPAC de DIJON, qui a construit l'ensemble immobilier, la FEDOSAD (Fédération Dijonnaise des oeuvres de soutien à domicile) qui gère les domiciles protégés, collectif et l'accueil de jour.

L'ensemble immobilier s'intègre bien dans le village. Les locaux dédiés aux personnes âgées sont situés en rez-de-chaussée et 1er étage des immeubles de 3 étages ; ces locaux sont vastes, clairs avec de grandes baies vitrées, aménagés de façon vivante (aquarium, volière dans l'accueil de jour), grande hauteur sous plafond du domicile collectif...Le cheminement entre les structures est aménagé de façon à ce que les occupants se croisent naturellement.

Les diverses unités gérées par la FEDOSAD fonctionnent avec le même effectif, les mêmes horaires et programmes de travail tout au long de l'année. Le personnel ne porte ni uniforme ni signe distinctif de sa fonction. Un veilleur de nuit par structure.

Familles, amis, voisins peuvent rendre visite à la personne âgée sans contrainte d'horaires. Les animaux sont admis.

Tout est fait pour éviter les hospitalisations. 100% des décès interviennent dans l'établissement.

La FEDOSAD, association loi 1901, a été créée en 1957 par un groupe de bénévoles qui s'était donné pour mission d'apporter un soutien matériel et moral aux personnes âgées les plus démunies. Elle s'est développée au fil du temps et couvre actuellement à DIJON et agglomération :

- un service d'aide et gardes à domicile
- un service de soins infirmiers à domicile et gardes de nuit itinérantes
- un EHPAD (62 personnes accueillies)
- 6 domiciles protégés
- des domiciles collectifs.

Elle emploie 650 salariés, répartis en divers corps de métier : personnel infirmier, aides-soignants, auxiliaires de vie, personnel d'entretien, etc... Une équipe de personnel volant permet des remplacements quasi-immédiats.

Coûts en domicile collectif : 74,54 €/jour pour l'hébergement ; 6,69 €/jour pour tarif dépendance. Les hébergés bénéficient de l'APA globalisée en établissement , des APL versées par la CAF et de l'aide sociale si les ressources sont insuffisantes pour couvrir le prix de journée.

PROCHAINE RÉUNION :

**JEUDI 10 JANVIER 2008,
17 heures à LA GRANGE, EYBENS.**

Christiane COLLET